



NUMERO 6

# SFACCEC INFOS

OCTOBRE 2022

## LE MOT DE LA PRESIDENTE

*Chers collègues, chers amis de la perfusion,*

### **La SFACCEC :**

#### **Présidente**

Christine RESIAK

*C'est un grand honneur pour moi de m'adresser à vous en tant que présidente de notre association dans ce sixième bulletin. Soyez sûrs de ma motivation à poursuivre nos activités et développer notre société dans les pas de mes prédécesseurs pour lesquels j'ai un profond respect.*

#### **Vice-présidents**

Cyril MOULIN

Paul AMMOUCHE

*Le début d'année a été assez intense avec la construction des journées de Saint Malo. Un franc succès comme vous pourrez le lire plus loin, la participation a largement dépassé tous nos espoirs et nous avons dû refuser quelques personnes dont les prises en charges ne pouvaient pas être garanties.*

#### **Trésorier**

Olivier KAISER

#### **Trésorier adjoint**

Benoit BOUISSET

*A propos de cette prise en charge : côté SFACCEC, ces journées de formation sont créées pour vous, et bien entendu vous y êtes tous les bienvenus. Nos impératifs concernent simplement les délais d'inscription à respecter, et une adhésion à l'association pour l'année en cours.*

#### **Secrétaire**

Lucrezia AJRHOURE

*Nous transmettons ensuite nos listes de participants vers la société Overcome qui se charge de proposer vos noms à nos partenaires industriels. La loi française actuelle fait que pour justifier d'une prise en charge par tous les laboratoires vous devez être inscrits à l'ordre infirmier et exercer en France.*

#### **Membres**

Joël FREDERIC

Caroline DARDENNE

Olivier PONZIO

Yann LOCQUENIES

*Les perfusionnistes qui travaillent hors de nos frontières sont eux aussi bienvenus mais leur prise en charge ne peut malheureusement pas être réalisée, à eux de l'organiser et nous les aiderons au besoin pour organiser la logistique de leur déplacement.*

*Les perfusionnistes non-inscrits à l'ONI pourront bientôt solliciter leurs services de formation continue pour être pris en charge ; nous avons obtenu un numéro d'organisme de formation auprès de la DREETS, et débuté le processus de certification en tant qu'organisme formateur (certification QUALIOP, obligatoire depuis 2022). Ces démarches sont très lourdes mais il nous semble indispensable de tout faire pour que vous tous puissiez participer à nos rencontres par un biais ou un autre.*

*Un mot sur la nécessité de faire évoluer notre métier. Les moins optimistes d'entre vous pensent à un échec car les démarches que nous avons réalisées au début d'année auprès de nos députés n'ont pas abouties. Il est vrai que nos demandes pour relancer l'action déjà entreprise auprès de la DGOS, avec et grâce à la mobilisation de la SFCTCV et de l'ARCOTHOVA sont restées sans suite.*

---

**Pour contacter la SFACCEC:**

Mail: [secretariat@sfaccec.com](mailto:secretariat@sfaccec.com)

Courrier: SFACCEC

174 avenue du général De Gaulle – 54380 DIEULOUARD

---



NUMERO 6

# SFACCEC INFOS

## OCTOBRE 2022

*50 perfusionnistes de toutes les régions ont tenté de faire reprendre ce contact, dans le contexte très défavorable d'une année d'élection présidentielle ; nous devons faire appel à un passé assez lointain pour trouver l'équivalent d'une telle mobilisation commune, et c'est là que cet élan a pris tout son sens.*

*Un courrier de demande de rendez-vous a été adressé au nouveau ministre de la santé le 19 septembre.*

*Comme vous pourrez le constater plus loin, les projets sont nombreux. Nous avons besoin de vous pour les mener à bien, nous avons besoin de votre aide.*

*Venez intégrer le comité scientifique et participer à l'élaboration des futures journées de formation ; aidez-nous à relancer la certification des perfusionnistes ; renforcez le comité de communication, nous avons besoin de mettre en valeur notre association et notre métier ; aidez-nous à tisser un lien fort avec nos collègues européens ; réfléchissons et agissons ensemble à l'avenir de notre métier. La SFACCEC, c'est vous !*

*Bien à vous,*

*Christine*

## VIE DE LA SFACCEC

Notre trésorerie est saine grâce à la maîtrise des dépenses et au respect du budget prévisionnel fixé et approuvé par le conseil d'administration.

Notre société compte 148 perfusionnistes adhérents.

En dépit d'un budget de fonctionnement réduit au strict minimum, les cotisations couvrent à peine nos frais de fonctionnement.

Depuis le début de cette année, vous pouvez adhérer en ligne de manière simplifiée et facile depuis notre site internet [www.sfacec.fr](http://www.sfacec.fr).

J'invite celles et ceux qui n'ont pas encore cotisé à nous soutenir et à venir nous rejoindre.

J'invite également tous les infographistes amateurs ou confirmés désirant donner une seconde jeunesse à notre site à se faire connaître. Toute participation sera la bienvenue.

La communication est un des postes clés pour la vie d'une association. Elle est importante puisqu'elle permet de faire passer vos messages et elle aide surtout à atteindre les objectifs de votre association. Si vous souhaitez nous aider à élaborer et mettre en place une stratégie de communication, je vous invite à rejoindre le comité de communication.

Enfin, je remercie chaque adhérent et tous nos partenaires industriels pour leur soutien et leur confiance.

Olivier

**OCTOBRE 2022**

## **JOURNEES DE LA SFACCEC SAINT MALO LES 23/24 JUIN**

Le congrès annuel de notre société qui s'est déroulé à Saint Malo a été sans aucun doute un succès. Les trois journées se sont déroulées dans un cadre remarquable : le palais des congrès qui a accueilli nos sessions était parfaitement organisé avec des salles dédiées à nos interventions, aussi bien pour les sessions SFACCEC que pour les sessions communes ARCOTHOVA-SFCTCV.

La société OVERCOME s'est chargée de l'organisation logistique de l'événement. Nous avons accueilli 56 orateurs, modérateurs, et participants, dont 6 inscriptions individuelles de perfusionnistes étrangers qui ont adhéré à notre société, nous apportant ainsi leur soutien pour nos activités. Cette année nous avons pu obtenir 39 prises en charge, nul doute que nos partenaires tiendront compte du succès rencontré pour être encore plus présents en 2023.

Les sessions ont vu la présence d'un grand public, et les sujets ont été largement discutés et débattus. Les présentations faites par nos collègues ont été très intéressantes : parmi toutes celles-ci, cette année, nous avons eu l'honneur de la présence du Président EBCP qui nous a exposé l'organisation de la société européenne, exprimant son encouragement et son optimisme pour l'évolution de notre métier en France. Nous espérons que la coopération avec le conseil européen se développera dans la continuité de notre future adhésion.

La nouveauté pour le congrès de cette année ont été les sessions communes : cet événement a permis à nos conférenciers de démontrer leur niveau scientifique en présence d'un public plus large, où étaient présents anesthésistes et chirurgiens des sociétés savantes.

La Présidente et tous les membres du Conseil d'Administration tiennent à remercier tous les orateurs qui ont accepté d'exposer leurs travaux, à l'occasion des journées SFACCEC 2022 ; des présentations d'excellente qualité et de niveau comme en témoignent les résultats des questionnaires interactifs qui ont été soumis aux congressistes au cours de l'événement.



Les journées d'automne qui ont lieu chaque année à Paris sont reportées. La construction des journées de Saint Malo a été très énergivore et il aurait été difficile pour le comité organisationnel de s'impliquer immédiatement après pour développer un programme de formation en novembre. Notre volonté de vous proposer des formations de qualité a prévalu sur celle d'organiser un rendez-vous à tout prix, et nous aurons bientôt une nouvelle date à vous communiquer.



NUMERO 6

# SFACCEC INFOS

**OCTOBRE 2022**

## **MASTER CECAC : UNE PREMIERE PROMOTION A L'HONNEUR**

La remise des diplômes de la première promotion du Master CECAC a eu lieu mercredi 21 septembre. La journée s'est déroulée dans l'amphithéâtre de l'institut de cardiologie de la Pitié Salpêtrière. Elle a débuté par la soutenance des mémoires de recherche de nos collègues ; des travaux remarquables, qui seront mis en valeur lors de nos prochains évènements.

Elle s'est poursuivie par la remise des diplômes, cérémonie dans la plus grande tradition puisque les étudiants ont été accueillis par les membres du jury vêtus de leur toge, et qu'ils ont pu célébrer cet instant en toge également, avec un lancer de leur coiffe universitaire immortalisé par une photo.

Le parrain de cette promotion est le professeur Filip DE SOMER, perfusionniste, docteur en sciences médicales et directeur du département perfusion de l'hôpital de Gent.

Parmi les discours celui d'Olivier Ponzio, retraçant le parcours des pionniers français avec un très bel hommage aux « anciens » que certains d'entre nous ont eu la chance de connaître.

De nombreuses mentions sont venues récompenser les efforts des perfusionnistes qui ont ouvert ce cursus. Un grand bravo à tous !

Un nouveau cursus pour l'obtention du Master cette année : la VAPP, validation des acquis et des pratiques professionnelles ; les candidats peuvent par cette voie accéder directement à la 2<sup>ème</sup> année de Master après examen de leur dossier.

Rendez-vous sur le site de la SFACCEC ou avec ces liens qui vous aideront à trouver les renseignements concernant le Master.

[www.sfaccec.fr](http://www.sfaccec.fr)

<http://www.fc.sorbonne-universite.fr/vae/>

[http://www.fc.upmc.fr/fr/reprise\\_detudes\\_et\\_vae/validation\\_des\\_acquis\\_de\\_l\\_experience.html](http://www.fc.upmc.fr/fr/reprise_detudes_et_vae/validation_des_acquis_de_l_experience.html)



NUMERO 6

# SFACCEC INFOS

**OCTOBRE 2022**

## **CERTIFICATION PERIODIQUE DES PROFESSIONNELS DE SANTE**

L'ordonnance relative à la certification des professionnels de santé a été publiée au journal officiel le 21 juillet 2021.

La certification périodique des professionnels de santé est une procédure qui a pour objet de garantir le maintien des compétences, la qualité des pratiques professionnelles et l'actualisation et le niveau des connaissances. Au cours d'une période de six ans, les professionnels de santé doivent avoir réalisé un programme minimal d'actions visant à actualiser leurs connaissances et leurs compétences, renforcer la qualité de leurs pratiques professionnelles, améliorer la relation avec leurs patients, et mieux prendre en compte leur santé personnelle.

Les dispositions de cette ordonnance s'appliquent à compter du 1er janvier 2023.

Les professionnels exerçant au 1er janvier 2023 disposeront, à titre dérogatoire, d'un délai de 9 ans pour avoir réalisé, pour la première fois, les actions requises. Cette période initiale de certification de 9 ans débutera le 1er janvier 2023 ; elle prendra donc fin le 31 décembre 2031.

Notre association va très bientôt vous proposer la possibilité de vous certifier en valorisant votre métier de perfusionniste ; l'idée est de proposer, à partir du modèle déjà développé par nos prédécesseurs de la SOFRAPERF un dossier de certification qui remplira les exigences du dernier texte de loi.

L'organisation du comité de certification de la SFACCEC se met en place nous travaillons déjà sur un référentiel de certification, en lien avec l'EBCP, notre partenaire européen, afin de faciliter des rapprochements entre la certification française et la certification européenne ; nous souhaitons que ces liens puissent inciter les perfusionnistes français à se certifier également au niveau européen.

Les bonnes volontés peuvent proposer leur candidature pour intégrer le comité auprès du secrétariat, votre aide et votre motivation seront précieuses. Soyons acteur de notre profession.

Yann